



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Enquête sur le prix de revient des logements neufs servant au calcul de l'indice du coût de la construction

Service des données et études statistiques



Sous-Direction des statistiques du logement et de la
construction

CGDD-SDES-SDSLC-BESLC
Tour Séquoia
92 055 La Défense CEDEX

0800 67 89 56

Service & appel
gratuits

enquete-icc@developpement-durable.gouv.fr

Questionnaire de première phase Permis pour deux logements ou plus

Le

Madame, Monsieur,

Comme annoncé dans mon précédent courrier, je vous adresse le questionnaire de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs. Ce questionnaire porte sur le permis de construire référencé dans le cadre en bas de cette page.

Cette enquête est obligatoire et votre réponse est attendue avant le

Nous vous remercions de retourner le présent questionnaire rempli lisiblement, au moyen de l'enveloppe pré-affranchie fournie, à l'adresse de notre enquêteur/trice indiquée dans le cadre ci-contre.

Si vous rencontrez des difficultés pour répondre aux questions, vous pouvez contacter l'enquêteur par téléphone ou courriel.

Pour toute question relative à l'enquête, à sa finalité et à son cadre légal, vous pouvez également joindre mes services aux coordonnées indiquées en haut de cette page.

D'avance je vous remercie pour votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La cheffe du service des données
et études statistiques

Béatrice SEDILLOT

Votre correspondant

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, **cette enquête est reconnue d'intérêt général** et de qualité statistique, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n° 2022T007LO du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, valable pour l'année 2022 – Arrêté paru le 26 octobre 2021. Cette enquête est **obligatoire**. En cas de défaut de réponse après mise en demeure dans le délai imparti ou de réponse sciemment inexacte, les personnes physiques ou morales peuvent être l'objet d'une amende administrative prononcée par le ministre chargé de l'économie sur avis du Conseil national de l'information statistique réuni en Comité du contentieux des enquêtes statistiques obligatoires dans les conditions fixées par le décret prévu au II de l'article 1er bis de la loi du 7 juin 1951. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées d'une part au Service des données et études statistiques (Sdes) du Ministère de la transition écologique et d'autre part à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Ces réponses ainsi que les données obtenues par appariement avec le répertoire des permis de construire (Sitel) seront conservées pendant 2 mois à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique. Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête. Pour les données à caractère personnel, un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement peut être exercé pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès du Bureau des enquêtes et synthèses sur le logement et la construction, que vous pouvez contacter à l'adresse enquete-icc@developpement-durable.gouv.fr. Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministère de la transition écologique à l'adresse : dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr. Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil.

Cadre réservé à l'administration

U	Numéro du permis :	Trimestre de l'enquête : 20 _ _ T _
	Type d'autorisation : PC	Numéro de l'opération : _
	Département : _ _ Commune : _ _ _	Nb. Ind. : _ _ _ Nb. Col. : _ _ _
	Année de dépôt : _ _ _ _	État de l'opération :
	N° de PC _ _ _ _	<input type="checkbox"/> 0. Exc
	Numéro de l'enquêteur : _ _	<input type="checkbox"/> 1. Col
	<input type="checkbox"/> 2. NCol - précisez : <input type="checkbox"/> RSP <input type="checkbox"/> RP <input type="checkbox"/> TR <input type="checkbox"/> PTA	

1

Identification de l'opération devant faire l'objet d'un marché (ou d'un groupe de marchés)

A. Le permis référencé en page 1 correspond-il à plusieurs opérations de construction, programmes ou tranches faisant chacun(e) l'objet d'un marché (ou d'un groupe de marchés) distinct avec des entreprises de construction ?

1. **Oui** : quel est le nombre total d'opérations faisant chacune l'objet de marché(s) distinct(s) :

Remplissez le présent questionnaire pour l'opération la plus avancée ou la plus importante. Votre enquêteur/trice vous fournira un questionnaire supplémentaire pour chacune des autres opérations

2. **Non** (il y aura une seule opération sur ce permis).

B. Le marché est-il commun à d'autres permis, prévoyant eux aussi la construction de logements ou locaux ?

1. **Oui** : indiquez les numéros des autres permis regroupés : PC
Département Commune Année de dépôt N° de PC

PC
Département Commune Année de dépôt N° de PC PC
Département Commune Année de dépôt N° de PC

2. **Non** (le marché correspond à un seul permis)

C. L'opération de construction pour laquelle vous remplissez ce questionnaire se dénomme : _____

2

Identification du ou des maîtres d'ouvrage

Quelles sont vos coordonnées ?

Raison sociale : _____ n° siren :

Adresse : _____

Code postal : Commune : _____

Opération suivie par : _____ Téléphone :

Adresse électronique : _____@_____

Un autre maître d'ouvrage a-t-il déposé ce permis avec vous ? Oui Non

Si oui, quelles sont ses coordonnées ?

Raison sociale : _____ n° siren :

Adresse : _____

Code postal : Commune : _____

3

Quel est le statut du maître d'ouvrage ?

- 4. SCI (société civile immobilière), SCCV, SNC ou autre société vouée à la construction
- 1. Organismes gestionnaires de logements sociaux (Office public d'HLM, ESH, SEM agréée...)
- 8. Autres sociétés privées à caractère industriel ou commercial (dont SEM non agréée)
- 5. Entreprises ou établissements publics
- 6. Collectivités locales ou administrations d'État
- 9. Particulier

4

Êtes vous dans un des cas suivants ?

- 1. Le permis a été annulé ou l'opération ne sera pas réalisée
- 2. Il s'agit d'une extension d'une habitation existante, de dépendances (garage, piscine, annexe...)
- 3. Il s'agit d'une rénovation partielle ou d'une réhabilitation
- 4. Le bâtiment ne comporte aucune pièce destinée à l'habitation
- 5. L'opération est mixte (immeuble collectif et maisons individuelles avec impossibilité de séparer les coûts des marchés de travaux respectifs)
- 6. L'opération est destinée à de l'habitat communautaire (résidences-services pour les personnes âgées, maisons de retraite, orphelinats, foyers pour travailleurs, foyers pour étudiants, foyers pour sans-abri...)

**SI VOUS AVEZ COCHÉ AU MOINS UNE CASE CI-DESSUS,
MERCİ DE BIEN VOULOİR RENVOYER LE QUESTIONNAIRE SANS REMPLIR LA SUITE ;
SİNON, VEUILLEZ RÉPONDRE AUX QUESTİONS SUIVANTES.**

5 Quelle sera l'utilisation de ces logements ?

1. ces logements seront utilisés par le maître d'ouvrage.
 2. ces logements seront loués.
 4. ces logements seront vendus.

6 Quel est le maître d'œuvre pour cette opération de construction ?

Nom (ou raison sociale) : _____

N° SIREN (voir au bas de ses courriers) : |_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Opération suivie par M. ou Mme : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Adresse électronique : _____ @ _____

7 Quelles sont les caractéristiques de l'opération de construction ?

Nombre de logements de type individuel |_|_|_|_| Nombre de logements de type collectif |_|_|_|_|

Surface de plancher (SP) du (des) bâtiment(s) |_|_|_|_|_| m²

dont SP des bureaux, locaux commerciaux et communs résidentiels |_|_|_|_|_| m²

Nombre de places de stationnement closes et couvertes, ou situées en sous-sol |_|_|_|_|

Si l'opération de construction concerne plusieurs permis de construire, indiquez les totaux de tous les permis concernés.

8 Quelles sont les prestations couvertes par un marché ou un contrat ?

Veillez cocher ci-dessous toutes les prestations qui font (ou feront) l'objet de marchés pour la réalisation de la totalité des travaux s'y rapportant, pose et toutes fournitures incluses.

Ne cochez pas la case si une partie des travaux n'est pas prise en charge par un contrat avec une entreprise

- Gros-œuvre, maçonnerie (fondations, murs, revêtements extérieurs, planchers)
 Toiture (charpente, couverture, étanchéité)
 Cloisons, plâtrerie, faux plafonds
 Isolation (des parois extérieures, planchers, toiture sauf combles)
 Menuiseries intérieures et extérieures (fenêtres, portes...)
 Électricité (hors pose de convecteurs)
 Plomberie (hors pose d'appareils sanitaires)

9 A quelles dates les marchés ou contrats de construction ont-ils été, ou seront-ils signés ?

Veillez cocher la ou les cases correspondant à la situation des marchés de construction listés à la question 8 et indiquer la date correspondante.

Le marché incluant les travaux de gros-œuvre a été signé au mois de : |_|_|_|_| 20|_|_|_|
mois année

Il reste encore des marchés à signer. L'ensemble des marchés devrait être signé au mois de : |_|_|_|_| 20|_|_|_|
mois année

S'il reste des marchés non signés, vous serez recontacté par notre enquêteur. Merci de vérifier vos coordonnées au cadre 2.

10 Combien de temps avez vous mis pour remplir ce questionnaire ?

Indiquez le temps passé pour répondre à ce questionnaire, y compris la recherche des données : |_|_| h |_|_| min

Vos commentaires et précisions :

.....

.....

POUR VOTRE INFORMATION

À quoi sert cette enquête ?

L'enquête Prix de Revient des Logements Neufs (PRLN) permet de calculer l'indice du coût de la construction (ICC). L'ICC est un indice trimestriel, référence 100 au quatrième trimestre 1953, date de sa création. Il est calculé et publié par l'Insee et au Journal Officiel.

Cet indice est utilisé notamment :

- pour calculer l'indice des loyers commerciaux instauré par la loi de modernisation de l'économie (article 47 de la loi 2008-776) ;
- pour l'indexation de baux (commerces, immeubles de bureaux, ...) ;
- par les professionnels de la construction comme source de connaissance de l'évolution des prix dans leur secteur d'activité.

Quel est le champ de cette enquête ?

L'ICC concerne les bâtiments neufs à usage principal d'habitation. Contrairement à ce que peut laisser croire sa dénomination, c'est un indice de prix et non de coût, fondé sur l'observation des marchés de construction conclus entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment. Les autres composantes qui entrent dans le prix de revient des logements (charge foncière, frais annexes de promotion, frais financiers, ...) sont exclues du champ de l'indice.

Description de l'enquête

L'enquête PRLN recueille pour un échantillon de permis de construire, des informations sur le montant du ou des marchés, des caractéristiques de la construction. L'enquête est réalisée en deux phases et distingue les permis de construire d'un logement et ceux de deux logements ou plus.

La première phase (donc le présent questionnaire) nous aide à cerner si le permis de construire appartient bien au champ de l'enquête, et nous permet de connaître les coordonnées de la personne la plus à même de nous renseigner, en seconde phase, sur le prix et les caractéristiques de la construction.

Pourquoi cette enquête est-elle obligatoire ?

Un pays a besoin de connaître l'évolution des prix et des caractéristiques des constructions neuves, pour aider à la définition et à la mise en œuvre des politiques en la matière. La loi de 1951 modifiée sur la statistique publique impose l'obligation de répondre au questionnaire et garantit en contrepartie le secret sur les réponses fournies. Cette obligation de réponse découle du fait que l'enquête a été jugée :

- opportune : elle correspond à un besoin d'intérêt public et elle ne fait pas double emploi avec d'autres sources statistiques ;
- conforme aux règles de l'art en matière d'enquêtes statistiques.

L'enquête est inscrite au programme des enquêtes d'intérêt général à caractère obligatoire arrêté par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS). Elle est soumise au visa du CNIS.

Pour aller plus loin...

La page dédiée à l'enquête sur le site du Cnis

<https://www.cnis.fr/enquetes/prix-de-revient-des-logements-neufs-servant-au-calcul-de-lindice-de-la-construction-icc-prln-enquete-sur-le-2022t007lo/>



La page dédiée à l'ICC sur le site de l'Insee

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/indicateur/p1626/description>



Le site du Sdes

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

